

■ Appel ASN individuel (Possible uniquement si un émetteur-récepteur est connecté)

Quand un émetteur-récepteur est connecté au transpondeur, il suffit de sélectionner le canal vocal à utiliser et la cible AIS à appeler pour transmettre un appel ASN individuel sans nécessité de saisir le code MMSI du navire appelé.

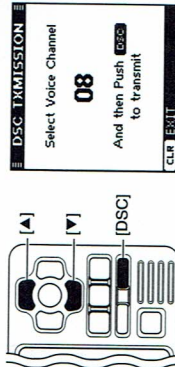
L'émetteur-récepteur utilise les données fournies par le transpondeur et effectue l'appel ASN sur le canal 70 puis attend l'accusé de réception en provenance de la station appelée. À réception de l'accusé de réception "Able to comply", utiliser l'émetteur-récepteur pour communiquer avec le navire cible sur le canal vocal présélectionné.

* Voir les caractéristiques de compatibilité des émetteurs-récepteurs dans le feuillet fourni avec le transpondeur.

Voir instructions de connexion en pages 39 à 40.

REMARQUE : Pour émettre un appel ASN individuel à l'aide du transpondeur, il faut régler la vitesse de transmission de données (vitesse de transfert) du port NMEA1 sur 4800 bauds (p. 11).

- ① Sélectionner la cible AIS désirée sur l'écran traceur, dans la liste de cibles ou dans la liste de cibles dangereuses (p. 15 à 17).
 - Il est également possible de passer directement à l'étape suivante quand l'écran de données détaillées de la cible AIS est affiché.
- ② Appuyer sur [DSC] pour afficher l'écran de sélection de canal vocal, puis appuyer sur [▲] ou [▼] pour sélectionner le canal vocal désiré.
 - Les canaux vocaux sont préprogrammés en mémoire du transpondeur dans l'ordre recommandé.



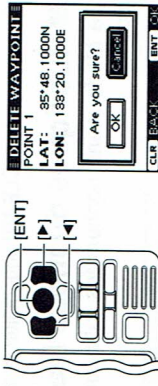
REMARQUE : Quand une station de base a été présélectionnée en étape ①, le canal vocal à utiliser est indiqué par cette station de base, il n'est donc pas possible d'utiliser un autre canal. En pareil cas, le transpondeur affiche le message "Voice Channel is specified by the Base station" (Le canal vocal est sélectionné par la station de base).

- ③ Appuyer sur [DSC] pour émettre un appel ASN individuel.
 - Le message "DSC Transmitting" apparaît.
 - Lorsque le canal 70 est occupé, l'émetteur-récepteur reste en veille jusqu'à la libération du canal.
 - En cas d'échec de l'appel ASN, l'écran affiche le message "DSC Transmission FAILED".
- ④ Une fois l'appel ASN terminé, le message "DSC Transmission COMPLETED" apparaît.
- ⑤ Appuyer sur [CLEAR] pour revenir à l'écran précédent l'affichage de l'écran de sélection de canal vocal en étape ②.
- ⑥ Après réception de l'accusé de réception émis par la cible AIS, utiliser normalement l'émetteur-récepteur pour communiquer. Voir le manuel de l'émetteur-récepteur pour des instructions détaillées.

◇ Suppression d'un waypoint

L'opérateur peut supprimer un enregistrement dans la liste de waypoints.

- ① Appuyer sur la touche [MENU] pour ouvrir le mode Menu.
- ② Appuyer sur [▲] ou [▼] pour sélectionner la rubrique "Waypoint", puis appuyer sur [ENT].
- ③ Appuyer sur [▲] ou [▼] pour sélectionner "Delete", puis appuyer sur [ENT].
 - L'écran affiche la liste "DELETE WAYPOINT".
- ④ Appuyer sur [▲] ou [▼] pour sélectionner le waypoint désiré.
 - Appuyer sur [←] pour trier les données de waypoint par nom.
 - Appuyer sur [→] pour trier les données de waypoint par distance depuis le navire.
- ⑤ Appuyer sur [ENT] pour afficher l'information détaillée sur le waypoint sélectionné.
- ⑥ Appuyer sur [ENT] pour afficher l'écran de confirmation.
- ⑦ Appuyer sur [←] ou [→] pour sélectionner "OK" puis appuyer sur [ENT] pour supprimer le waypoint sélectionné et revenir à la liste "DELETE WAYPOINT".
 - Sélectionner "Cancel" pour annuler l'effacement du waypoint.
- ⑧ Appuyer trois fois sur [CLEAR] pour quitter le mode Menu.



■ Cible perdue

Un navire est considéré comme une "Cible perdue" au terme d'un délai programmé depuis sa dernière émission de données. La "Cible perdue" disparaît de l'écran traceur 6 minutes et 40 secondes après le moment où le navire a été considéré comme tel. Consulter un distributeur Icom pour plus de détails.

Critères de qualification en tant que "Cible perdue"

	Type de navire	Sauf Classe B	Classe B
	Sauf Classe B: Navire au mouillage, à quai ou se déplaçant à une vitesse inférieure à 3 nœuds	18 minutes	18 minutes
1	Classe B: Navire se déplaçant à une vitesse inférieure à 2 nœuds	1 minute	N/A
2	Navire au mouillage, à quai ou faisant route à une vitesse inférieure à 3 nœuds	1 minute	3 minutes
3	Navire faisant route à une vitesse comprise entre 0 et 14 nœuds (sauf Classe B) ou entre 2 et 14 nœuds (Classe B).	1 minute	N/A
4	Navire faisant route à une vitesse comprise entre 0 et 14 nœuds pendant un changement de cap	36 secondes	90 secondes
5	Navire faisant route à une vitesse comprise entre 14 et 23 nœuds pendant un changement de cap	36 secondes	N/A
6	Navire se déplaçant à une vitesse supérieure à 23 nœuds	12 secondes	30 secondes
7	Navire faisant route à une vitesse supérieure à 23 nœuds pendant un changement de cap	12 secondes	N/A
8			